

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2199

présenté par
M. Berta

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« l' »,

le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.